

**BUREAU EXÉCUTIF**  
**VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020**  
**18H00 - 20H45**

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard, Alec Eraud
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1. Décisions à prendre</b>	<b>2</b>
1.1. AG électorale et soirée de gala du 12 Décembre	2
1.2. Pénalités licence / Pénalités affiliation tardive	2
1.3. Prolongation Pass club lancés avant le confinement	2
1.4. Irrégularités AG Ligue de Bretagne du 07 décembre 2019	3
1.5. CNRS : Ajout à l'ordre du jour du CA / Modification de la RS 2021	3
1.6. Projet d'ordre du jour CA du 10 novembre 2020	4
1.7. Point RH : télétravail, activité partielle, risques psychosociaux	4
1.8. Communication : calendrier numérique 2021	5
1.9. Aides fédérales 2020 / structures avec ou sans label accession au sport de haut niveau	5
1.10. Challenge National des Clubs 2020	7
<b>2. Tour de table, informations générales :</b>	<b>7</b>
2.1. Plan communication nouveau confinement	7
2.2. Impact de la crise sanitaire sur la prise de licence	8
2.3. Atterrissage budgétaire 2020	8
2.4. Calendrier des Épreuves Nationales 2021	8

\*\*\*\*\*

## 1. Décisions à prendre

### 1.1. AG élective et soirée de gala du 12 Décembre

Compte tenu de la mise en place d'une nouvelle période de confinement, du 30 octobre au 1er décembre 2020, il est proposé au bureau exécutif de

- Reporter la soirée de Gala à 2021
- Tenir l'assemblée générale élective à la date prévue, le 12 décembre 2020, mais de façon dématérialisée. Cela implique une validation du conseil d'administration, de l'assemblée générale. Par ailleurs, la prorogation du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 est nécessaire. Le CNOSF a demandé sa prorogation au ministère le 6 Novembre 2020.

Certains membres du bureau exécutif souhaitent reporter l'Assemblée générale élective au mois d'avril 2021.

***Le Conseil d'Administration, organe compétent en matière de définition de la date de l'Assemblée Générale, se positionnera lors de sa réunion du 10 novembre.***

### 1.2. Pénalités licence / Pénalités affiliation tardive

Compte tenu de la mise en place d'une nouvelle période de confinement, du 30 octobre au 1er décembre 2020, à minima, le BE examine la possibilité de reporter la date d'application de la pénalité pour renouvellement tardif de licence (à partir du 1er janvier 2021) et la date d'application de la pénalité pour réaffiliation tardive de club (à partir du 1er novembre 2020).

Si les montants des pénalités relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale, la date d'application de ces pénalités relève de la compétence du Conseil d'Administration dans la mesure où il est nécessaire de modifier la Réglementation Sportive.

***Le BE proposera au Conseil d'Administration du 10 novembre de décaler la date d'application de ces deux pénalités au 1er juin 2021.***

En cas d'adoption de cette disposition par le Conseil d'Administration, les clubs qui auraient déjà procédé à leur réaffiliation en payant une pénalité de retard bénéficieront d'un remboursement de la part fédérale de cette pénalité (la part régionale devra être remboursée par la ligue régionale).

### 1.3. Prolongation Pass club lancés avant le confinement

Les personnes ayant pris un pass club sur la période d'octobre/novembre ne peuvent pas en profiter pleinement compte tenu de la mise en place d'une nouvelle période de confinement, du 30 octobre au 1er décembre 2020, à minima.

La règle en place (cf réglementation sportive) est qu'une personne ne peut utiliser un pass club qu'une seule fois dans sa vie. Compte tenu du contexte sanitaire, il est proposé de mettre en place une exception pour les personnes ayant pris un pass en octobre / novembre soit en prolongeant la période de validité du pass, soit en leur permettant d'en reprendre un ultérieurement.

***Le BE valide cette proposition et la proposera pour adoption au Conseil d'Administration du 10 novembre.***

#### **1.4. Irrégularités AG Ligue de Bretagne du 07 décembre 2019**

La F.F.TRI. a été destinataire d'un courrier adressé par une avocate représentant un collectif de clubs bretons et signalant, selon ces clubs, un certain nombre d'irrégularités au niveau de l'Assemblée Générale de la ligue Bretagne du 07/12/2019.

Il s'avère que :

- l'ordre du jour de cette Assemblée Générale ne mentionne pas l'élection des représentants des clubs, ni la proposition d'adoption de nouveaux statuts,
- la proposition de nouveaux statuts n'a pas été transmise en amont de l'Assemblée Générale

Andrée VIDIL, membre du BE et Présidente de la Ligue Bretagne, fait savoir qu'elle ne prend pas part au vote qui suit.

***Le BE considère qu'il est compétent pour traiter cette question dans la mesure où il estime qu'il y a un caractère d'urgence. En application du point 1.3.4. des statuts fédéraux, il décide à la majorité:***

- ***d'annuler la décision d'adoption de nouveaux statuts prise par l'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne du 07/12/2019***
- ***d'annuler les résultats de l'élection des représentants des clubs de la ligue Bretagne prononcés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Bretagne du 07/12/2019. A ce jour, BOIXEL Nadège, HAUDRY Frédéric, LOY Alain, LEROY Jacques, VIDIL Andrée ne sont plus pris en compte dans la liste des représentants de clubs pouvant voter à l'AG fédérale électorale.***

Le Président LESCURE demande à Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue BRETAGNE, de bien vouloir tenir une nouvelle Assemblée Générale, avant l'AG électorale fédérale, pour élire des représentants des clubs et adopter les nouveaux statuts Ligue.

#### **1.5. CNRS : Ajout à l'ordre du jour du CA / Modification de la RS 2021**

Le Conseil d'Administration du 28 septembre 2019 a validé la modification de la réglementation sportive visant à confier aux ligues régionales le traitement des demandes de dérogations (hors épreuves sélectives, championnat départemental, championnat national).

Le Conseil d'Administration du 17 septembre 2020 a validé à l'unanimité la proposition de modification de la réglementation sportive visant à limiter les dérogations aux seules règles de course et aux règles spécifiques (chap 6 et 7), les règles relatives à la sécurité des participants ne pouvant pas faire l'objet de dérogation :

La Commission Nationale de la Réglementation Sportive sollicite le BE pour présenter au Conseil d'Administration une nouvelle modification :

***"Le traitement des demandes de dérogations est confié aux Ligues Régionales (hors épreuves sélectives, championnat départemental, championnat national). Les demandes de dérogations peuvent uniquement porter sur l'ensemble des règles qui sont surlignées."***

La Commission Nationale de la Réglementation Sportive a adressé au BE un projet de Réglementation Sportive dans lequel elle a surligné les règles pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation.

**Les membres du BE rappellent qu'il a déjà été décidé de ne pas modifier la Réglementation Sportive, mais valident l'inscription de ce point à l'ordre du jour du CA du 10 novembre 2020.**

### **1.6. Projet d'ordre du jour CA du 10 novembre 2020**

L'ordre du jour arrêté par le BE pour la réunion du CA du 10 novembre 2020 est le suivant :

1. Sujet de fond présentation : 18h30/19h00
  - Colosse aux Pieds d'Argile / Violences sexuelles (Dominique SAGARY)
2. Décisions à prendre :
  - AG Élective et Soirée de Gala
  - Pénalités licence / Pénalités affiliation tardive
  - Prolongation Pass club lancés avant le confinement
  - CNRS : Modification de la RS 2021
3. Point d'informations / questions diverses
  - Budget prévisionnel clôture 2020
  - Impact de la crise sanitaire sur la prise de licence
  - Calendrier des Epreuves Nationales 2021

### **1.7. Point RH : télétravail, activité partielle, risques psychosociaux**

#### **● Télétravail**

Compte tenu de la mise en place d'un deuxième confinement par le gouvernement, Pierre BIGOT, Secrétaire Général, fait savoir qu'il a instauré 4 jours de télétravail par semaine pour les postes "télétravaillables".

#### **● Activité partielle**

Le Président LESCURE, au regard du risque financier important en 2021, propose au BE d'acter le principe de mise en place de l'activité partielle individualisée des salariés, sous l'autorité de Pierre BIGOT, Secrétaire Général.

**Le BE valide cette proposition à la majorité.**

La question de la prise en charge de la perte de salaire sera étudiée à posteriori, en fonction des incidences financières de la crise sanitaire sur l'année 2021 (perte de licences, pass compétition, etc...).

#### **● Risques psychosociaux**

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, fait savoir qu'une décision sera prise dans les prochains jours pour clore la procédure interne en cours, en lien avec la médecine du travail et l'inspection du travail.

Les actions préventives pour limiter les risques psychosociaux à l'avenir sont les suivantes :

- à court terme : mise en place d'une charte de bonne conduite et d'un processus d'alerte
- à long terme : mise en place d'une sensibilisation du personnel avec le psychologue du travail et formation externe.

### 1.8. Communication : calendrier numérique 2021

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, soumet au BE le projet visant à proposer à nos organisateurs :

- des tarifs incitatifs pour insérer une publicité dans notre calendrier numérique
- la possibilité de modifier leur visuel en cours d'année si leur épreuve venait à être déplacée à une autre date (mais dans la même année).

**Les membres du BE valident cette proposition.**

### 1.9. Aides fédérales 2020 / structures avec ou sans label accession au sport de haut niveau

7 structures identifiées relèvent au titre de l'année 2020 d'une reconnaissance ministérielle au niveau « structure d'accès au sport de haut niveau »

Pour la première fois, l'ensemble de ces 7 structures fait l'objet d'un examen de dossier de financement par l'Agence Nationale du Sport (ANS). On peut s'en réjouir, toutefois l'ANS étudie environ 700 dossiers toutes disciplines confondues. L'attribution devrait discriminer nos structures selon des critères de résultats sportifs.

Côté fédéral, nous proposons la reconnaissance d'une 8ème structure en 2020, le Centre Régional d'Entraînement de la Ligue Bourgogne Franche-Comté qui obtient des résultats probants sur la scène nationale Jeune depuis 3 ans.

28.000 euros de fonds fédéraux sont à répartir sur ces 8 structures :

<b>Label Centre Régional d'Entraînement ou Club Excellence Jeune</b>	<b>SOUTIEN FINANCIER</b>
CRE Grand-Est	3500€
CRE Centre Val de Loire	3500€
CRE Guadeloupe	3500€
CEJ Issy Triathlon	3500€
CEJ Metz Triathlon	3500€
CEJ Poissy Triathlon	3500€
CEJ Valence Triathlon	3500€
CRE Bourgogne Franche Comté	3500€
<b>TOTAL</b>	<b>28.000€</b>

**Les membres du Bureau Exécutif valident cette répartition et la mise en place du versement.**

En 2019, une aide fédérale supplémentaire avait reposé sur la valorisation sportive d'une sélection en Equipe de France ou d'une sélection nationale. En 2020, il n'y a pas eu d'Equipe de France Junior, Youth, ni de sélection nationale. Pour autant, les structures ont préparé leurs meilleur(e)s jeunes, celles et ceux qui auraient représenté la F.F.TRI. sans la Covid, ou qui la représenteront dans les années à venir.

Proposition est faite pour 2020 d'utiliser 15.000 euros de déplacements non effectués par des membres de la Direction Technique Nationale à vers les structures de « formation sportive » des 5 premières et 5 premiers des championnats de France de Triathlon Minime, Cadet, Junior, filles et garçons.

**Les membres du Bureau Exécutif valident la mise en place d'une enveloppe de 15.000€ à destination des structures de « formation sportive » des 5 premières et 5 premiers des championnats de France de Triathlon Minime, Cadet, Junior, filles et garçons.**

La répartition proposée, par structure de formation sportive, est la suivante :

<b>STRUCTURE DE FORMATION SPORTIVE</b>	<b>SOUTIEN FINANCIER</b>
METZ TRI	1800
LIGUE BFC	1700
VALENCE TRI	1400
LA ROCHELLE TRI	1100
LIGUE GRAND EST	900
SAINT RAPHAEL TRI	700
ST JEAN DE MONTS VENDEE TRIATHLON ATHLETISME	700
VALLONS DE LA TOUR TRIATHLON	700
VERSAILLES TRIATHLON	700
LA TRIBU 64	600
LE MANS TRI	600
REIMS TRIATHLON	600
TRIATHLON CLUB ST QUENTIN EN YVELINES	600
POISSY TRI	500
LES ALLIGATORS ANNECY	400
TRIATHLON CLUB NANTAIS	400
VALLÉE DE MONTMORENCY TRIATHLON	400
EVIAN TRI	300
OUEST RUN TRIATHLON	300
ASS. GESTION BOULOURIS	300
TRIATHL`AIX	300
<b>TOTAL</b>	<b>15.000€</b>

**Les membres du Bureau Exécutif valident cette répartition et la mise en place du versement.**

### 1.10. Challenge National des Clubs 2020

Le résultat du Challenge National des Clubs 2020, après l'épreuve de Montceau les Mines, est le suivant :

	CLUB	SOUTIEN FINANCIER
1er	Metz Triathlon	3000€
2eme	Valence Triathlon	2000€
3eme	Les Alligators Annecy Triathlon	1000€

**Les membres du Bureau Exécutif valident cette répartition et la mise en place du versement.**

## 2. Tour de table, informations générales :

### 2.1. Plan communication nouveau confinement

Jacky BAUDRAND, Vice Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, présente le projet d'actions de communication envisagées (semaines 46 à 51) dans le cadre de ce nouveau confinement et qui sera adapté au regard de la mise en place d'une activité partielle actée par le BE :

#### LUNDI :

- Publication de fiches séances #TriAtHome avec des exercices proposés par les entraîneurs nationaux F.F.TRI.  
Thématiques différentes en fonction des spécificités de l'entraîneur

#### MARDI :

- Organisation de Webinaire #FFTRI animé par un Cadre Technique National (Heure à définir avec l'intervenant - potentiellement 18h30)  
Thématiques envisagées : Nutrition, Wikitri, Utilisation de l'application Playsharp, ...

#### MERCREDI :

- Sortie multi-joueurs Kinomap (17h00)  
→ à partir de la Semaine 47

#### JEUDI :

- "Une journée avec ..." - Takeover en stories Instagram avec un athlète membre des Équipes de France. Pendant 24h, l'athlète nous montre ses activités journalières (Ex : son petit-déjeuner, ses lieux d'entraînement, le matériel qu'il utilise\*, etc)  
*\* dans le respect des partenaires fédéraux*

#### VENDREDI :

- Partage des actualités de la semaine et informations par rapport à la covid-19 (6 actualités max.)

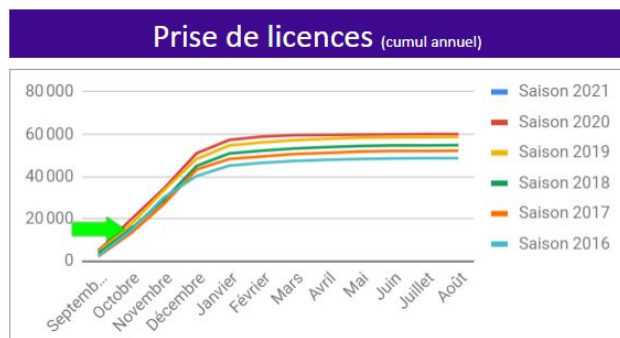
#### SAMEDI :

- Sortie multi-joueurs Kinomap avec participation d'un athlète membre de l'équipe de France (10h30)
- "Une journée avec ..." - Takeover en stories Instagram avec un athlète membre des Équipes de France. Pendant 24h, l'athlète nous montre ses activités journalières (Ex : son petit-déjeuner, ses lieux d'entraînement, le matériel qu'il utilise\*, etc)  
*\* dans le respect des partenaires fédéraux*

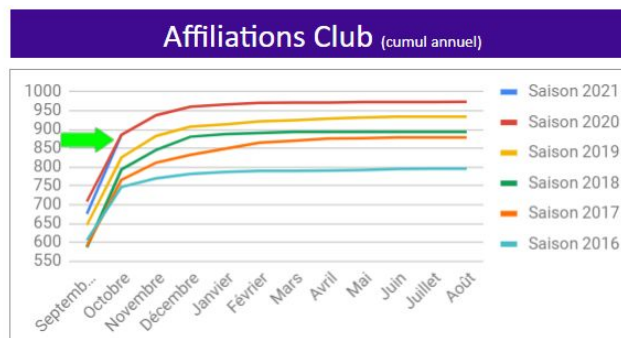
#### DIMANCHE :

- Animation/ Live TRIMAX' sur Facebook : "Tri Café " ou le "Tri Brunch"

## 2.2. Impact de la crise sanitaire sur la prise de licence



Oct **16 891** licences soit **-15 %** versus 2020



Oct **886** clubs soit **+ 0 %** versus 2020

Nous enregistrons une baisse de près de 15% de nos licences au 31/10 (en comparaison au 31/10/2019). Les projections de prise de licences ne sont pas optimistes au regard du contexte actuel :

- projection - 25% par rapport à 2020, ce qui représente un manque à gagner de près de 850 k€ sur l'exercice 2021
- projection - 50% par rapport à 2020, ce qui représente un manque à gagner de près de 1,7 million € sur l'exercice 2021
- projection arrêt des prises de licence, ce qui représente un manque à gagner de près de 2,4 millions € sur l'exercice 2021.

## 2.3. Atterrissage budgétaire 2020

Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les actions initialement prévues ne pourront pas être réalisées (AG physique, Congrès ITU, épreuves nationales, stages, déplacements internationaux...) et toutes les recettes prévisionnelles ne seront pas réalisées (pass compétition, droits d'organisation...). **Au regard des éléments connus à ce jour**, les économies de charges sont plus importantes que les pertes de recettes. La projection d'atterrissage budgétaire est positive à ce jour.

### Suivi financier année 2020

	Dépenses		
	Budget Année	Actuel	Projection
Administration	199 826 €	45 642 € 22,8%	111 276 €
Com / Marketing	336 333 €	227 514 € 67,6%	336 333 €
LRTRI / Fonds covid	518 813 €	12 552 € 2,4%	467 615 €
Développement	274 855 €	109 675 € 39,9%	249 855 €
Haut Niveau/ Formation	1 884 060 €	746 282 € 39,6%	1 885 460 €
Vie Sportive	457 550 €	232 256 € 50,8%	419 438 €
Siège fédéral	1 909 070 €	1 328 560 € 69,6%	1 909 070 €
JO / JP	5 000 €	0 € 0,0%	5 000 €
Report pour fonds dédiés	142 770 €	13 600 € 9,5%	142 770 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>5 728 277 €</b>	<b>2 716 082 € 47,4%</b>	<b>5 526 817 €</b>

	Recettes		
	Budget Année	Actuel	Projection
Adhésions	3 928 000 €	3 741 162 € 95,2%	3 829 600 €
Partenariats	40 000 €	48 333 € 120,8%	48 333 €
Subvention MS	1 220 000 €	1 315 801 € 107,9%	1 220 000 €
Autres subventions	53 000 €	21 100 € 39,8%	37 000 €
Ressources propres	136 376 €	55 873 € 41,0%	136 376 €
Epreuves Nationales	88 000 €	62 280 € 70,8%	88 000 €
Divers	66 654 €	51 468 € 77,2%	64 154 €
Fonds dédiés	142 001 €	105 990 € 74,6%	146 001 €
<b>Total Recettes</b>	<b>5 674 031 €</b>	<b>5 402 007 € 95,2%</b>	<b>5 569 464 €</b>
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>-54 246 €</b>	<b>2 685 925 €</b>	<b>42 647 €</b>

## 2.4. Calendrier des Épreuves Nationales 2021

Le calendrier des épreuves nationales validé par la Commission des Epreuves Nationale est présenté ci-dessous pour information :

### Grand Prix F.F.TRI de Triathlon :

**Etape 1 : CHÂTEAUROUX (36) - 15 MAI 2021**

**Etape 2 : DUNKERQUE (59) - 20 JUIN 2021**



**Etape 3 : METZ (57) - 04 JUILLET 2021**

**Etape 4 : QUIBERON (56) - 05 SEPTEMBRE 2021**

**Finale : SAINT JEAN DE MONTS (85) - 12 SEPTEMBRE 2021**

**Division 2 de Triathlon :**

**Etape 1 : CHÂTEAUROUX (36) - 15 MAI 2021**

**Etape 2 : METZ (57) - 04 JUILLET 2021**

**Etape 3 : QUIBERON (56) - 05 SEPTEMBRE 2021**

**Finale : SAINT JEAN DE MONTS (85) - 12 SEPTEMBRE 2021**

**Division 3 de Triathlon :**

**1/2 Finale - Zone Est : BESANÇON (25) - 13 JUIN 2021**

**1/2 Finale - Zone Nord : FOURMIES (59) - 12 JUIN 2021**

**1/2 Finale - Zone Sud-Est : ORANGE (84) - 11 JUILLET 2021**

**1/2 Finale - Zone Sud-Ouest : *En discussion***

**1/2 Finale - Zone Centre-Ouest : LA ROCHE SUR YON (25) - 13 JUIN 2021**

**Finale : *En discussion***

**Grand Prix F.F.TRI de Duathlon :**

**Etape 1 : VALENCE (26) - 18 AVRIL 2021**

**Etape 2 : SAINT AVERTIN (37) - 25 AVRIL 2021**

**Etape 3 : PARTHENAY (79) - 30 MAI 2021**

**Etape 4 : PAILLENCOURT (59) - 11 JUILLET 2021**

**Finale : CHÂTEAUROUX (36) - 19 SEPTEMBRE 2021**

**Division 2 de Duathlon :**

**Etape 1 : SAINT AVERTIN (37) - 25 AVRIL 2021**

**Etape 2 : PARTHENAY (79) - 30 MAI 2021**

**Etape 3 : PAILLENCOURT (59) - 11 JUILLET 2021**

**Finale : CHÂTEAUROUX (36) - 19 SEPTEMBRE 2021**

**Division 3 de Duathlon :**

**1/2 Finale - Zone Est : BESANÇON (25) - 13 JUIN 2021**

**1/2 Finale - Zone Nord : *En discussion***

**1/2 Finale - Zone Sud-Est : VALENCE (26) - 18 AVRIL 2021**

**1/2 Finale - Zone Sud-Ouest : PARTHENAY (79) - 30 MAI 2021**

**1/2 Finale - Zone Centre-Ouest : SAINT AVERTIN (37) - 25 AVRIL 2021**

**Finale : CHÂTEAUROUX (36) - 19 SEPTEMBRE 2021**

**Individuel Distance S de Triathlon :**

**PONTIVY (56) - 05 JUIN 2021**

**Individuel Distance L de Triathlon :**

***En discussion***

**Relais Mixte de Triathlon :**

**CHÂTEAUROUX (36) - 16 MAI 2021**

**Individuel Jeunes de Triathlon :**

**1/2 Finale - Zone Est : SAULXURES SUR MOSELOTTE (88) - 23 MAI 2021**

**1/2 Finale - Zone Nord : VERNEUIL (78) - 23 MAI 2021**

**1/2 Finale - Zone Sud-Est : DIGNES-LES-BAINS (04) - 23 MAI 2021**



1/2 Finale - Zone Sud-Ouest : *En discussion - 23 MAI 2021*  
1/2 Finale - Zone Centre-Ouest : *En discussion - 23 MAI 2021*  
Finale : **PONTIVY (56) - 06 JUIN 2021**

**Ligues Régionales de Triathlon :**  
**ANGERS (49) - 18 JUILLET 2021**

**Individuel de Cross-Triathlon :**  
*En discussion*

**Individuel de Paratriathlon :**  
**SAINT JEAN DE MONTS (85) - 12 SEPTEMBRE 2021**

**Individuel Distance S de Duathlon :**  
**NOYON (60) - *Date en cours de validation***

**Individuel Distance L de Duathlon :**  
**DOUAI (59) - 25 AVRIL 2021**

**Individuel Jeunes de Duathlon :**  
**NOYON (60) - *Date en cours de validation***

**Individuel d'Aquathlon :**  
**ANGERS (49) - 17 JUILLET 2021**

**Bike & Run :**  
*En discussion*

**Coupe de France des Clubs de Triathlon & Duathlon :**  
*En discussion*

**Swimrun :**  
*En discussion - mission swimrun*

**Raids - Jeunes :**  
**DORDOGNE (24) - 24 & 25 AVRIL 2021**

**Raids - Adultes :**  
**LOT (46) - 23 & 24 OCTOBRE 2021**

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
*Président*

**Pierre BIGOT**  
*Secrétaire Général*